



*Des idées  
pour ma ville*

*Appel à projet*

# **BUDGET PARTICIPATIF**

**DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN**

*7 quartiers - 3 thèmes - un budget  
des citoyens et des idées !*

**MAISON DE LA VILLE ÉCO-CITOYENNE**, place Saint-Médard  
03 44 29 52 38 - [citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**C'est maintenant !**  
[www.creil.fr](http://www.creil.fr)

LA VILLE  
**creil**  
OISEPICARDIE



# BUDGET PARTICIPATIF

## DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN

### C'EST VOUS QUI PROPOSEZ, C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

Vous avez un projet pour Creil ? Vous voulez une ville plus propre ? Un quartier plus vert ? Plus de sécurité routière ? Grâce au budget participatif, la Mairie de Creil peut concrétiser vos idées.

### LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

350 000 euros du budget d'investissement de la Ville pour réaliser des projets imaginés et votés par les Creillois.se.s, dans les domaines de :

- » la propreté,
- » l'amélioration du cadre de vie,
- » la sécurité routière.



### POUR ÊTRE RECEVABLES, LES PROJETS DOIVENT :

- » Être déposés par un Conseil de quartier
- » Satisfaire un motif d'intérêt général
- » Entrer dans le champ de compétence de la ville
- » Entrer dans le cadre des dépenses d'investissement et avoir un impact limité sur les coûts de fonctionnement
- » Entrer dans la catégorie, pour l'année 2018, de l'amélioration du cadre de vie, de la propreté, de la sécurité routière
- » Être suffisamment précis pour faire l'objet d'une étude de faisabilité technique par les Services
- » Respecter les valeurs de la République.



MAISON DE LA VILLE ÉCO-CITOYENNE, place Saint-Médard  
03 44 29 52 38 - [citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)